

Quasiment chaque jour, les températures battent records mondiaux sur records mondiaux et la tendance est la même en métropole ainsi que dans notre région. Du jamais vu qui risque d'avoir des conséquences sur la campagne à venir, même si les conditions climatiques du printemps peuvent complètement rebattre les cartes.

BLE

Tallage extrême

Les conditions de semis ont été généralement excellentes cet automne, ce qui d'une part a incité à semer tôt et d'autre part, a permis un bon démarrage des cultures. Les températures douces qui persistent jusqu'à ce jour (et prévues pour la prochaine semaine) ont ensuite favorisé le tallage qui est extrêmement important dans certaines parcelles et que l'on peut même déjà juger très excessif. Un printemps frais et sec pourrait néanmoins encore inverser la tendance et limiter les déconvenues en matière de pression maladies et risque verse. Du côté physiologique, le risque de vernalisation insuffisante pour permettre la montée à épis n'est pas très inquiétant, car les températures sont suffisamment fraîches pour déclencher le processus. Par contre les parcelles les plus avancées présentent plutôt un risque de désendurcissement des plantes vis-à-vis du gel. En effet à partir du début tallage, la résistance diminue lentement. Dans les zones de parcelles très denses avec des plantes étiolées et jaunissant voire brunissant, la résistance est désormais assez faible.

Du désherbages au cas par cas !

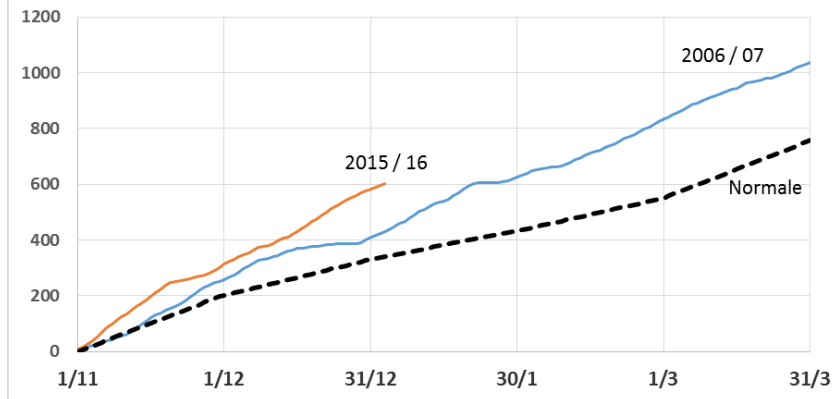
Dans les parcelles infestées de ray grass et semées tôt, une ou deux interventions ont souvent déjà été réalisées. Si la dernière remonte à plus d'un mois, ou si vous observez des relevées, les conditions climatiques sont toujours favorables à une ré-intervention dans les semaines qui viennent si la douceur persiste. Utiliser plutôt avec des foliaires désormais sur les flores sensibles ! (ex [Archipel](#) 0,250 kg/ha)

Sommes de température et risque rouille brune

En 2007 les attaques de rouille brune avaient surpris par leur précocité à partir de mi avril, inhabituelle dans la région. La précocité des attaques est en effet assez bien corrélée à la somme des température base 0°C du 1^{er} novembre au 31 mars. Or elles avaient déjà été record en hiver 2006 / 2007 et la trajectoire est encore plus extrême cette année. On constate sur le graphique ci-joint, qu'au 3 janvier l'écart est plus important entre cette année et 2007 qu'entre 2007 et la normale ! La somme de température atteinte au 3 janvier 2016 n'a été atteinte que le 22 janvier en 2007 et ne l'est que le 9 mars en année normale !! La rouille brune a donc potentiellement presque 3 semaines d'avance sur 2007 et plus de 2 mois d'avance sur une année normale. Il sera certainement prudent d'en tenir compte en commande appro pour les variétés sensibles et semée tôt.

Somme de température

base 0°C du 1er novembre au 31 mars



Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise lundi 4 janvier 2016 (BSV N°40), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, E. Géry, H. Hémercyck, B. Schmitt, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.
Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.